

AVEC LES BONS VŒUX DE MARTIAL LEITER ET DE DP.

# Domaine public



**J. A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 573 29 décembre 1980  
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Eric Baier  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
Pierre Gilliland  
Yvette Jaggi

# 573

## Lettre ouverte à M. G.-H. Martin

Monsieur le rédacteur en chef,

Je ne suis pas de ces lecteurs qui bondissent chaque fois que leur journal quotidien exprime un point de vue opposé au leur. Non. Dans un journal d'information, je cherche avant tout des faits qui permettent de me forger une opinion; et si ce journal tente un commentaire, tant mieux: il est toujours intéressant de connaître un avis, même différent du sien. Ce n'est donc pas moi qui vous reprocherai vos préférences et vos antipathies, ni le fait de les exprimer, bien au contraire: un journal a tout à gagner d'un peu de vie dans le traitement de l'information.

Ce que j'estime inacceptable, par contre, c'est la confusion des genres, l'absence de distinction entre faits et commentaires, voire même la manipulation des faits pour mieux étayer une conviction. Vous aviez déjà illustré cette manière à l'occasion de la nomination de M. Ziegler à l'ordinariat; vous récidivez avec M. Grobet dans le cadre de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat. Permettez-moi de tirer quelques exemples de vos éditions des 15 et 16 décembre 1980.

\* \* \*

«Tribune de Genève», 15 décembre, page 13.

M<sup>me</sup> Riat-Lavarino brosse le portrait de M. Grobet sur la base de bruits et de «murmures» de provenance indéfinie. Selon ces on-dit, M. Grobet est trop doctrinaire, trop étatiste, il représente l'aile gauche du parti socialiste et il est contesté dans son propre parti. M<sup>me</sup> Riat-Lavarino se garde bien de s'engager ouvertement; elle suggère seulement et, par rumeur interposée, cherche à accréditer l'existence d'une opinion communément répandue.

Point là d'informations ou de commentaires, mais de la rhétorique.

Sous votre signature nous apprenons que MM. Donzé et Chavanne n'ont pas été enchantés de la candidature de M. Grobet. Quels sont les éléments qui vous permettent d'avancer une telle affirmation? Les intéressés vous ont-ils parlé ou seule votre imagination est-elle en cause? Le lecteur reste dans l'ignorance. M<sup>me</sup> Christinat n'a pas fait acte de candidature pour le Conseil d'Etat; elle n'entraîne donc pas en ligne de compte dans le choix du parti socialiste, contrairement à ce que vous affirmez. Vous la présentez, ainsi que M. Schmid, dans son insertion sociale: l'une «vraie femme du peuple», l'autre «authentique leader syndical»; en revanche, M. Grobet, que vous auriez pu qualifier de défenseur acharné des locataires ou de militant des libertés publiques, pour rester dans la même tonalité, devient sous votre plume un «intellectuel de gauche». Or M. Grobet, toute son activité politique le prouve, est d'abord un homme d'action, un pragmatique qui préfère les solutions concrètes aux grands discours abstraits. Je m'étonne que ces caractéristiques aient échappé à des observateurs professionnels de la vie politique genevoise.

La candidature de M. Grobet a été imposée au parti par une camarilla de la gauche du parti socialiste, dites-vous. En fait, et vous le savez M. Martin, le candidat socialiste a été désigné au premier tour de scrutin par près de deux tiers des suffrages, dans le cadre d'une assemblée générale ouverte à tous les membres du parti. A propos, connaissez-vous une autre formation politique genevoise qui désigne ses candidats de manière aussi démocratique?

\* \* \*

«Tribune de Genève», 16 décembre, page 9.

M. Schmid, candidat malheureux, aurait selon vous claqué la porte de dépit, à la suite de son échec. Je me suis informé et n'ai trouvé nulle part

confirmation de cette information. Encore une rumeur qui informe surtout sur ceux qui la créent et la propagent.

Que conclure? Incompétence ou mauvaise foi, il ne m'intéresse pas de trancher. Quelle que soit la réponse, les conséquences restent les mêmes: le manque de sérieux de votre travail contribue à dévaloriser la profession de journaliste et constitue une insulte à ceux qui tentent d'exercer ce métier avec conscience et compétence; sur la base d'insinuations, d'appréciations travesties en faits, vous cherchez à isoler un homme, à donner de lui une image excessive, effrayante même, celle d'un ambitieux poussé par un petit groupe d'excités prêts à tout pour parvenir à leurs fins. Bref, vous livrez aux lecteurs un produit fini, prêt à la consommation, et non pas les éléments de fait qui permettraient à ces lecteurs de se faire une opinion à la lecture d'un journal d'information.

\* \* \*

Ce mépris du lecteur, parce que en définitive c'est de cela qu'il s'agit, je le retrouve depuis plusieurs mois dans l'évolution que prend votre journal. Au lieu d'améliorer l'information nationale — squelettique —, l'information locale — d'un conformisme affligeant — vous avez préféré développer les rubriques de l'insignifiance — comptes rendus de gueuletons dans les restaurants chics, de soirées de la haute société parasite, des ventes aux enchères qui passionnent une poignée de nantis — créer des pseudo-tribunes libres à la disposition exclusive des régisseurs et d'un industriel de la place, organiser des croisières autour du monde dont nous devons encore subir le récit dans le journal.

Vous comprendrez que dans ces circonstances je m'abstienne de renouveler mon abonnement à votre journal, en espérant des jours meilleurs pour la «Tribune de Genève».

Jean-Daniel Delley

## POINT DE VUE

### Coquetèle express

Un tribunal militaire a condamné, fin novembre, à Lausanne, André Gsponer, objecteur de conscience, à deux mois d'arrêts répressifs et à l'exclusion de l'armée. A. Gsponer, physicien, est directeur du GIPRI (Institut international de recherches pour la paix de Genève).

C'était notre rubrique «On se croirait à Moscou, sur la Perspective Chevallaz».

\* \* \*

Arianne Schmitt a retracé les heurs et malheurs de «L'Essor» dans un fort intéressant «L'Essor, 1905-1980 — Un journal de précurseurs» (adresse utile: M<sup>me</sup> A. Monnier; 47, Vieux-Patriotes, 2300 La Chaux-de-Fonds — administration de l'Essor) «L'Essor»: discret — mais voyant loin. On en recommande vivement la lecture à M. Chevallaz.

\* \* \*

«Humanitude», de Freddy Klopfenstein, aux

Editions Labor et Fides, Genève.

L'aphorisme est un genre difficile. Ingrat. Réclamant une précision d'horloger, une *économie* rigoureuse — un petit peu trop ou pas assez et ça dérape — une maturation style VSOP. Rien n'est plus difficile à déshabiller que l'évidence. Quant à lui faire des enfants...

«Humanitude» est une fort belle famille. Un peu trop bien élevée? Peut-être. Mais pleine d'une tendresse rare. Rare.

\* \* \*

Toujours du côté de chez Karl Barth: le numéro de décembre des «Cahiers protestants» sur le thème «Pour un nouveau style de vie». De l'écologie *quotidienne* — comme le pain quotidien. Pas fracassant — mais solide. Pas enthousiasmant — mais efficace. Du bon pain, quoi, pas de la tarte. On y reviendra sûrement (page 31, un férosuperbe dessin de Leiter).

\* \* \*

Il semblerait que la question des causes des glaciations du Quaternaire (Mindel, Riss, Würm, etc.) ne soit toujours pas réglée. Et ça m'intéresse. Si vous avez des informations à ce sujet,

je vous saurais infiniment gré de m'en faire tenir l'essentiel. Avec mes salutations courtoises. Autre chose: il semblerait que Swift, dans «Les voyages de Gulliver», ait décrit les deux satellites de Mars, sans trop se marcher sur les pompes, *avant* que ces deux satellites ne soient découverts. Bizarre. Autant qu'étrange. Va falloir vérifier ça, tудieu.

\* \* \*

A vendre: un appareil de photo Konica FS- 1 à moteur intégré, avec objectifs 1,8 / 40 et 1,8 / 85 et divers accessoires. Etat de neuf. Prix: 650.— fr. (au lieu de 1000 et des poussières). Tél.: 038 53 32 90.

\* \* \*

Bien le bonjour chez vous et ne m'oubliez pas dans vos prières.

Gil Stauffer

## LE POIDS DE LA PLUME

### La marque de Leo Schürmann

Leo Schürmann, professeur, docteur, comme il se doit, est non seulement un personnage à la fois bourru et attachant du théâtre fédéral, c'est aussi un auteur très fertile en matière de droit et de politique économique. Fertile et prompt: à peine était-il à la présidence de la Commission des cartels, à la tête de la surveillance des prix ou à la présidence de la Commission chargée de légiférer en matière de protection de l'environnement, qu'il produisait déjà des publications sur son occupation principale du moment.

Si Willy Ritschard ne lui avait pas soufflé en 1973 la branche soleuroise au Conseil fédéral, Leo Schürmann<sup>1</sup> aurait sans doute rapidement écrit un ouvrage sur les méthodes de travail de nos sept Sages!

Depuis qu'il a accédé au Directoire de la Banque nationale, on attendait que Leo Schürmann nous parle de ce noble établissement. C'est désormais chose faite et un peu froidement, avec un commentaire attentif et heureusement pas trop détaillé de la loi sur la Banque nationale (révisée en 1978) et de ses dispositions d'exécution. On y trouve tout ou à peu près sur les compétences de notre institut d'émission et sur la réglementation des mystérieu-

ses opérations sur les devises, les émissions, l'or, et les droits de tirages spéciaux.

Tout y est, bien sûr, sauf l'impression générale de l'auteur qui ne pouvait faire autre chose que tremper sa plume dans l'encrier du juriste officiel.

On sait au moins déjà qui se lancera dans le commentaire du futur article constitutionnel sur la radio-TV et qui risque bien de pondre la foule des textes législatifs dont on ne manquera pas de l'orner ultérieurement. Les mass media n'ont qu'à bien se tenir, le droit prend le micro.

<sup>1</sup> Leo Schürmann: *La loi sur la Banque nationale et ses dispositions d'exécution*. Commentaire et textes. Berne, Ed. Stämpfli, 1980, 235 pp.

## Santé: des subventions pour changer de cap

*Dépenses des caisses-maladies en 1978: environ 3,5 milliards de francs pour l'assurance de base des frais médico-pharmaceutiques. Cette même année 1978, 870 millions de subventions fédérales à l'assurance-maladie, allouées, en principe, pour abaisser les cotisations. Autant de subventions indirectes; fixions-nous dans le dernier numéro de DP (n° 572): primes à l'hospitalo-centrisme, primes à l'industrie pharmaceutique, par exemple. Nous poursuivons aujourd'hui sur notre lancée (Réd.).*

Pourquoi ne pas subventionner, d'une manière ou d'une autre, l'assurance-maladie, direz-vous peut-être... Quand on sait combien le poste «santé» pèse sur les budgets, et en particulier bien sûr sur les budgets des «économiquement faibles», c'est une intervention de la collectivité qui se justifie en effet. Dans ce sens-là, la coupe de 5% pratiquée sur ce poste était un coup porté à la politique sociale. Il reste que ce constat élémentaire ne doit pas masquer d'autres enjeux, tout aussi importants si ce n'est davantage, et que nous voulons esquisser ici.

En fait, se rendre compte que les subventions à l'assurance-maladie sont des soutiens indirects à l'industrie pharmaceutique, bien placée par ailleurs pour profiter de la liberté du commerce et de l'industrie (élevée à l'état de dogme intouchable), et au développement du secteur hospitalier, fortement contesté aujourd'hui, et en tout cas considéré par beaucoup comme un obstacle à l'essor des soins à domicile par exemple (DP 558 du 11.9.80), admettre ce constat-là, c'est obligatoirement faire un pas de plus. Ce pas, le voici, en bref: lorsque

l'Etat verse, frais d'administration inclus dans le décompte, 330 millions pour agir sur les honoraires des médecins, 170 millions pour les médicaments délivrés par les pharmacies sur ordonnance et 310 millions au secteur hospitalier, il doit s'intéresser de près à leur utilisation.

Si la collectivité se borne à son rôle de «maman-gâteau», il est certain que les subventions perdent leur sens et fonctionnent plutôt comme des soutiens aux structures en place. Dans un secteur comme celui de la santé, affligé comme on sait d'une explosion des coûts insupportable à moyen et long terme, cette caution est inadmissible. Non seulement les subventions entretiennent le commerce et l'industrie, mais elles permettent la propagation des maladies du système de santé: par les subventions, participation, à travers les caisses-maladie, à l'enrichissement sans justes motifs de quelques pourcents de professionnels abusifs de la médecine; par les subventions, encouragement aux investissements disproportionnés en équipements médicaux privés; par les subventions, stimulation, par le jeu de tarifications bancales, à la multiplication des actes médico-techniques; par les subventions, entretien de profits divers et du gaspillage... Stupide spirale, auto-alimentation des coûts avec effets durables à très long terme. Et ce mécanisme est bien sûr relancé avec l'apport massif des cantons pour la couverture des déficits hospitaliers.

### ÉLEVER DES DIGUES

Le principe des subventions n'étant pas remis en cause, pour ses effets sociaux, il s'agit de parer, autant que faire se peut, à leurs effets pervers. A ce stade, quatre propositions précises. Inutile de rêver: le soutien indirect à l'industrie pharmaceutique ne peut pas être éliminé, ce serait changer de système; mais il s'agit d'élever au moins quelques digues et de — fixer des «plafonds» de revenus au-delà desquels les honoraires ne sont plus versés par l'assurance-maladie «sociale» (un demi-million

brut par an, par exemple?) — aujourd'hui, nombreux sont ceux qui franchissent cette barre...

— abaisser le remboursement par les caisses des médicaments payés en pharmacie au prix de détail (plus de 700 millions pour les seules prestations de base);

— imposer aux hôpitaux, respectivement aux cantons qui subventionnent largement ce secteur, des règles économique et de coordination, tendre à éliminer entre autres les doubles emplois, la surenchère, encourager la planification budgétaire;

— obliger enfin les caisses-maladie, ainsi que les autres assurances sociales intervenant en cas de maladie et d'accidents, à fournir les éléments statistiques indispensables à la transparence des coûts, préalable d'une gestion économe du système de santé.

Dans cette perspective, on voit bien que sabrer dans les subventions et présenter cette mesure comme une «compression des dépenses» ne peut être qu'un leurre. Dans les conditions actuelles d'allocation des subventions, la coupe sombre ne peut être que le prétexte à un transfert des charges et déboucher finalement sur une distorsion encore plus grave de la notion de subventionnement. En fait une diminution des subventions, dans quelque domaine que ce soit, a un sens si elle est accompagnée de mesures réductrices des inégalités, si elle est assortie de mesures d'économie réelle (il faut ajouter le terme «réel», tant ce mot est détourné de sa signification). Mais il est plus facile, évidemment, sur le front de l'assurance-maladie, de pénaliser les personnes les plus défavorisées — les vieux notamment, qui ont souvent de lourdes cotisations à payer —, les familles — objet de tant de discours et de si peu d'attention —, ou de reporter le problème sur les cantons ou d'autres instances.

Voilà qui trace les limites d'une autre utilisation des subventions. Dans le secteur de la santé, plus

de deux cinquièmes des dépenses sont financées, directement ou indirectement, par les pouvoirs publics. Ces derniers ont donc les moyens, s'ils le décident ainsi, de promouvoir une mutation des services en cause, moins coûteux, plus efficaces. L'effort est à portée de main. Le pari principal: dans la transparence indispensable, favoriser une efficacité qui n'est pas celle d'un marché, mais celle d'un service. Un service qui n'est pas gratuit, bien sûr. Un service qui rend nécessaire une large brèche dans le principe de la liberté du commerce et de l'industrie (paradoxe: cette liberté-là, qui profite à une minorité, entrave la liberté de multiples consommateurs).

## ANNEXE

### Le système sur sa lancée

Le système de santé sur sa lancée... Voyez par exemple l'augmentation extraordinaire du nombre de médecins en activité que nous connaissons ces deux ou trois prochaines décennies (Pierre Gilliard résumait ses conclusions à ce chapitre pour le dernier annuaire de la Nouvelle Société Helvétique, un document de synthèse auquel on se référera du reste avec un grand profit pour comprendre les enjeux importants en matière de santé publique dans notre pays). En bref, sans nous attarder sur des chiffres qui commencent à être connus (voir tableau plus loin), il faut rappeler que la densité médicale va doubler en quinze ans, c'est-à-dire de 1975 à 1990, et vraisemblablement tripler d'aujourd'hui à l'an 2010. Et il ne s'agit pas de pronostics hasardeux: les jeux sont faits, quant au nombre des médecins, pour l'an 2000, numerus clausus ou pas pour les études de médecine. Bien sûr, il ne s'agit pas ici de gémir, comme des enfants gâtés, sur l'abondance médicale qui nous est promise. Il s'agit de voir quelles peuvent être les conséquences de l'apparition de ces médecins sur le marché de la santé, les retombées de cette «pléthore» — car il faudra bien utiliser ce terme avec

tout ce qu'il implique de notations négatives si les structures et les modes de dispensation des soins, les modalités de financement et de rémunération restent les mêmes.

Le diagnostic de Pierre Gilliard pour la NSH suffirait à démontrer que, sous l'angle de la démographie médicale (ce n'est qu'un paramètre parmi d'autres), il est exclu de laisser les subventions fédérales à l'assurance-maladie jouer leur rôle traditionnel de caution de l'organisation mise progressivement en place sous le signe de la liberté du commerce et de l'industrie. Nous le citons brièvement:

«(...) Un plus grand nombre de médecins aura des effets de structure! Par exemple un moindre recours à l'hôpital, et, vraisemblablement, des durées de séjour abrégées. Un transfert probable vers la médecine ambulatoire abaissera l'occupation des lits, déjà faible en raison de la surdotation hospitalière; apparaîtra en pleine lumière l'hospitalo-centrisme récent. Mais les hauts et

grands murs de nos beaux et durables hôpitaux vont longtemps encore conditionner les pratiques. En tout cas, le développement certain de la médecine ambulatoire, s'il y a contrainte des coûts, devra s'accompagner, d'une part, d'une limitation proportionnelle du secteur hospitalier, qui est peu «élastique», et/ou de revenus médicaux individuels en diminution relative. Les risques certains de surmédicalisation, de multiplication des actes, même en faisant abstraction de leurs conséquences financières, peuvent déboucher sur une emprise médicale s'étendant à des domaines sociaux, et sur un activisme médico-chirurgical nuisible. La redistribution monétaire par le canal des assurances sociales — assurance-maladie notamment — pourrait être gravement déséquilibrée, conduire à des déficits, et ceux-ci aboutir à des contrôles tâpillons ou à des transferts inéquitables de charges sur les familles — pénalisées par le système de cotisations individuelles — et sur les malades — notamment les économiquement faibles parmi ceux qui sont âgés et souffrent d'affections chroniques.»

#### MÉDECINS PRATICIENS EN SUISSE, 1975-2010

#### HYPOTHÈSE: 1000 PREMIÈRES PROPÉDEUTIQUES RÉUSSIES CHAQUE ANNÉE

Années	1975	1980	1990	2000	2010
Diplômes	790	(715)	715	715	715
Assistants (CH)	4450	6200	5800	5500	5500
Libres praticiens	6250	7400	12200	15400	17600
Médecins en activité	11500	14800	20000	23500	26000
<u>Densités</u>					
Habitants par libre praticien	1030	850	520	420	370
Habitants par médecin en activité	560	430	320	280	250
Médecins en activité 100'000 habitants	180	235	310	360	400

## OBJECTIVITÉ

# Les députés et la SSR: la «NZZ» fait foi

*Pour sa dernière session au service des Chambres fédérales Aloys Pfister, désormais ex-secrétaire de l'Assemblée fédérale et futur juge au Tribunal fédéral, a pris une initiative bizarre pour améliorer l'information des conseillers. Ceux-ci ayant commencé le 25 septembre un débat qui devait se poursuivre le 16 décembre reçurent, la veille, un polycopié à l'en-tête du Conseil national, dont le contenu n'était autre que le compte rendu (et sa traduction en français) du premier débat, dans la version de la «NZZ».*

*Personne ne doute que l'audace de la «Nouvelle Gazette de Zurich» dépassait largement le cercle des radicaux durs qui la financent, mais son directeur lui-même n'a sans doute jamais escompté supplanter le Bulletin sténographique officiel de l'Assemblée fédérale.*

*Difficile de dire si cette curieuse exploitation de la «NZZ» a pesé sur l'issue particulièrement nette du débat qu'elle réintroduisait, à savoir le projet d'instituer sans délai une «autorité de recours pour la radio et la TV qui soit indépendante de l'Etat et de l'administration» (??).*

*Toujours est-il que, par 97 voix à 43, le Conseil national a transmis comme telle la motion Guntern, adoptée un an plus tôt par la Chambre des Etats.*

*De toute évidence les socialistes, soutenus par les indépendants et par trois «radicaux-libéraux» (Bernard Dupont — Gilles Petitpierre — Maximo Pini), n'ont pas fait le plein des voix dans leurs propres rangs. Simple jeu des absences momentanées ou tendance de certains à fustiger la SSR?*

*A droite en tout cas, l'affaire était entendue. Tous les orateurs ont parlé durement, dans un langage d'où la tolérance et le simple respect de la liberté des journalistes demeuraient totalement absents. A noter que l'affaire n'est pas apparue comme une querelle de Suisses alémaniques à propos des mani-*

*festations de jeunes dans la City zurichoise. En français aussi, des mots terribles et des propos venimeux sont tombés de la bouche de Geneviève Aubry, porte-parole du groupe radical (qui ne se souvient pas de l'avoir désignée à ce rôle) et de Jean Cavadini, libéral neuchâtelois, éternel Don Quichotte rageur montant à l'assaut des moulins libertaires.*

*Le plus ouvertement scandaleux fut sans doute le PDC saint-gallois, Edgar Oehler, qui n'en était pas à sa première attaque contre la SSR (c'est lui qui, il y a trois ans, avait lancé la bataille contre la hausse des taxes de concession). Les mass média, a-t-il rappelé, ont un pouvoir qui fait un peu peur et passablement horreur aux détenteurs du pouvoir législatif.*

*Et ces derniers n'aiment pas la concurrence, comme le démontre notamment leur glorieuse résistance aux pressions économiques et autres manœuvres des lobbies.*

*C'est ainsi que sous le couvert de ménager une voie de recours aux personnes physiques et morales lésées par le contenu de telle ou telle émission de radio et de télévision, on s'est laissé aller à aménager la base légale pour un organe de contrôle de la SSR. Personne ne sera dupe de ces masques de protecteurs du consommateur du «monopole» dont se sont affublés pour l'occasion les députés des partis bourgeois.*

*Au moins, sur ce sujet, la température des «représentants du peuple» a été prise. C'est la fièvre. Les grands débats sur les communications de masse, qui risquent bien d'être notre ordinaire pour l'année qui vient (et les suivantes!) s'annoncent mal.*

*NB. Rappel. Côté radio et télévision, les documents décisifs qui devraient voir le jour en 1981 sont au moins au nombre de trois. C'est à peine si on ose parler des cogitations de la commission d'experts pour une conception globale des médias: les prises de position de ce cénacle se suivent et ne se ressemblent pas, ce qui laisse mal augurer d'une synthèse éventuelle. Mais en tout cas verra le jour*

*le «message» sur l'article constitutionnel radio TV, soigneusement concocté et qui promet d'être une somme en la matière; et on attend également la publication des dispositions réglant (provisoirement) le sort des radio et TV locales.*

## SSIH

# Le sauvetage et la charte

Sauvetage de la Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH) par un consortium de banques suisses (apport d'argent frais pour surmonter une crise de trésorerie), avec en point de mire un «recentrage» des activités de la société sur Omega et Tissot, l'abandon progressif du secteur des montres bon marché (Economic Swiss Time), et finalement — comment les banques pourraient-elles éviter de l'imposer? — des licenciements supplémentaires. Pour les 3400 collaborateurs de l'entreprise en Suisse cette nouvelle secousse n'est certainement pas une surprise: le groupe est dans les chiffres rouges depuis 1975 et ils tentent de décrypter depuis des années la signification des multiples mutations directoriales pour leur avenir. Pas une surprise en tout cas pour les ouvriers de la Lémania à la Vallée de Joux, en sursis fragile depuis des semaines. Et pourtant! La section FTMH du Sentier rappelle, avec une certaine amertume, dans son dernier bulletin de l'année («Reflets» — adresse utile: Rue Neuve 2, Le Sentier), qu'en décembre 1973, la SSIH s'était dotée d'une charte bienvenue. Deux des articles de ce document, cités par le syndicat: «Notre vocation doit rester à la mesure de l'homme, car la raison d'être de notre activité réside aussi bien dans la couverture des besoins du consommateur que dans l'épanouissement de nos collaborateurs dans leur milieu de travail.» Et plus loin: «Chaque entreprise SSIH est considérée comme un partenaire égal en droits et en devoirs s'intégrant harmonieusement dans le groupe SSIH.

Il importe que chaque collaborateur se sente à la fois membre de l'entreprise où il travaille et membre du groupe SSIH. En tant que leader de l'industrie horlogère, SSIH a un rôle important à jouer vis-à-vis de la collectivité. Elle tient à le jouer au plus près de sa conscience d'entreprise suisse et multinationale.» Verba volant.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Jeanne Hersch et les hordes nues

Lisez-vous *Blick*? C'est à peu près aussi mauvais que la *Bild Zeitung* publiée par Springer!

Joli article, tout de même, dans le numéro de mercredi 17 décembre, intitulé *Jungbürger-Feier: Nacktes Chaos. Fête des jeunes citoyens: Un chaos nu... un pur chaos...*

Donc, il paraît que les autorités zurichoises avaient organisé une cérémonie pour les nouveaux citoyens (et j'imagine *citoyennes*), avec discours du syndic et allocution de Jeanne Hersch, professeur honoraire de l'Université de Genève.

Hélas, il semblerait que personne n'ait pu placer un mot (sur le beau thème de: *Was tut der Staat für die Jugend?* — *Qu'est-ce que l'Etat fait pour la jeunesse?*) les notables se sont vus en effet conviés à un spectacle qui a dû requérir toute leur sérénité philosophique: une horde de jeunes gens (à en juger d'après les photos publiées par *Blick*), complètement nus («*splitternackt*»), dansant et chantant... On ne dira jamais assez que nos Confédérés n'ont pas froid aux yeux — ni ailleurs — quand on pense que nous sommes en décembre!

Bien sûr, l'Université de Genève n'a de leçons à recevoir de personne: on se demande pourtant si en pareilles circonstances, elle n'aurait pas été bien inspirée en dépêchant de préférence Jean Ziegler à la cérémonie. Ou alors Bernard Gagnebin, à qui sa vaste connaissance de Rousseau n'eût pas manqué de suggérer maintes réflexions sur l'exhibitionnisme...

A propos, vous connaissez l'histoire de la vieille, qui apprend un beau jour qu'elle est grand-mère? Mais on a négligé de lui révéler le sexe de l'enfant. Elle se rend donc chez la nouvelle accouchée, y parvient au moment où l'on est en train de baigner le poupon; ajuste ses lorgnons, se penche... Puis se redresse en disant: «Si je me rappelle bien, c'est un garçon?...»

\* \* \*

D'Edmond Kaiser, je reçois le communiqué suivant:

*Le pouvoir et le peuple*

*Quatre décembre, G.-A. Chevallaz, président de la Confédération et chef du DMF, aux élus socialistes du Conseil des Etats:*

*(...) et non seulement vous vous abstenez, mais vous trouvez encore le moyen de lancer une initiative qui permettrait au peuple de se prononcer sur les dépenses militaires.*

*... permettrait au peuple de se prononcer...*

*Peuple: globalité d'imbéciles payants auxquels on a failli «permettre», mais interdits d'expression en un domaine aussi fondamental que les dépenses militaires.*

Voyez-vous, au risque de scandaliser Edmond Kaiser, pour qui j'ai la plus vive estime, je dois dire que je comprends l'indignation de M. Chevallaz: Voilà trente-cinq ans que je vote «à gauche», et je commence à en avoir *ras-le-bol* de voir des sommes de 300, 500, 800 millions votées par le National — contre 3, 4 ou 5 populistes selon les années; plus à date récente un ou deux «apparentés»; plus environ cinq socialistes — il fut un temps où je les connaissais: Sollberger (VD), Borel (GE), Dellberg (VS)... A part quoi deux ou trois douzaines d'*absentions*!

Alors, «la Garde meurt, mais ne se rend pas!» comme disait Cambronne.

*Ou bien*, pour des raisons que je ne vois pas, nos camarades socialistes pensent qu'il faut accorder

au DMF ce qu'il demande — et alors ils ont le courage de voter «oui», au risque de mécontenter leurs électeurs.

*Ou bien*, ils ne le pensent pas, et alors ils votent «non» — ce qui nous donnera la consolation, à Kaiser et à moi et à quelques autres, d'apprendre que le crédit a été accordé par 117 ou 127 voix contre 46 ou 56 voix (faut tenir compte de ceux qui, se trouvant à la buvette ou en train de faire pipi, n'ont pas pu voter).

Vous n'êtes pas d'accord?

J. C.

## Feu de joie

Déjà les cours se vident  
Déjà le fleuve  
a dit non à sa mère  
Déjà les saules  
regrettent  
la mort de qui fut Dieu  
Une barque s'en va  
sous le cri des mouettes  
Une barque s'en va  
Plus seul sans toi que tout  
je jette  
un peu de notre vie  
aux ombres dévorantes  
Je vois les ponts  
courber l'échine  
Et sur la berge au froid  
dans le vent solitaire  
je déchire et je brûle  
mon journal de la nuit

Georges Haldas

1930-1980

## Mais où sont les neiges d'antan?

Prendre le temps de quitter l'actualité pressante, jeter un regard rétrospectif, trente ans derrière soi, voilà que des contrastes révélateurs, voire des analogies sous-jacentes, apparaissent en filigrane qui font courir la pensée. J'ai jeté intentionnellement mon dévolu sur l'année 1950 qui se trouve en quelque sorte à la croisée des chemins: les écrivains romands nés avant la guerre atteignent plus ou moins la trentaine, alors que la génération des années 1980 est encore en bas âge.

Cette année-là, en Suisse romande, un cri audacieux et plein d'espoir retentit dans le milieu littéraire: la création de la revue littéraire internationale «Rencontre». Là autour se rassemblent et se réchauffent une poignée d'écrivains<sup>1</sup> qui ont envie de briser leur solitude sans se contraindre à une littérature champêtre. Est-ce un cri dans un dortoir, comme le laisse entendre Henri Deblüe, le directeur de la revue? A relire les premiers numéros, on est plutôt frappé par l'architecture solide et l'écriture durable de ces textes qui convergent tous vers une forme d'engagement. Dans un appel paru dans la cinquième livraison de la revue et intitulé «Que voulons-nous?», Georges Haldas répond à la question par ces mots, notamment: «C'est jeter aux orties les modes littéraires, les préjugés à l'égard de Paris, et entrer résolument en contact avec les problèmes qui affectent le peuple, le peuple d'ici, dans son existence *réelle*, difficile, et non dans son pittoresque d'armailli et de montagnard pour touristes.»

Trente ans plus tard, dans un article du «Monde» du 2.8.1979, G. Haldas exprime fondamentalement le même souci: «Ce même retrait (chez nous en Suisse, note réd.) face à l'histoire et à la sanglante absurdité de l'histoire, permet, en revanche, de prendre une certaine distance avec l'événement. D'être plus attentif également à ce que Unamuno

appelait *l'intra-histoire*: la vie silencieuse des êtres au niveau quotidien.»

Mais revenons à l'année 1950! L'un des plus combattifs de la revue «Rencontre» est Yves Velan. Né en 1925, cet écrivain est l'éditorialiste du premier numéro de la revue. Il publiera dans un numéro suivant les fragments d'un roman politique, détruit par la suite et qui s'intitule «D'un monde mauvais». Ce récit fragmentaire fait converger et se mêler, grâce à la ruse de l'auteur, les bourgeois d'alors fréquentant les salons lausannois (Hôtel de la Paix), les milieux littéraires et l'extrême gauche qui prend part aux affrontements politiques entre classes sociales.

En 1959, Velan publie un second roman politique, «Je», qui reçoit un accueil très favorable en Suisse romande et en France.

Restons un instant en compagnie de cette œuvre, révélatrice de son époque. «Je» fait apparaître, à travers le drame intérieur et la confession du pasteur Friedrich, les rapports de force et la structure sociale de la petite ville de Nyon. Friedrich est en effet écrasé par un sentiment démesuré et angoissant de culpabilité qui l'empêche de faire le moindre geste sans qu'immédiatement se déclare une mauvaise conscience proche de l'asphyxie.

Mais le roman de Velan serait ennuyeux si n'apparaissait précisément au fil des pages une détente secrète, un ressort fascinant, l'éveil d'une conscience, qui prend petit à petit l'allure d'une libération et fait de ce ministre protestant, non plus seulement la victime muette de l'ordre établi, mais l'acteur conscient de son chemin vers la liberté.

Le style de l'écrivain, entrecoupé de notations purement objectives, plonge le lecteur dans un jeu de miroir permanent reflétant tantôt l'âme de Friedrich, tantôt des données politiques.

Ce roman politique d'Yves Velan a laissé, dans le ciel littéraire de la Suisse romande, la trace d'un météore flamboyant, aujourd'hui encore d'une actualité nourrissante.

Existe-t-il en 1980 une littérature engagée, suscepti-

ble de porter son temps, voire même de le précéder comme «une bannière devant des événements sociaux en marche»?

Cette forte image militante, née sous la plume de Georges Haldas, parlant en 1950 du poète chilien Pablo Neruda, porte l'empreinte du temps passé. Aujourd'hui, il faut chercher longtemps sous la paille le véritable écrivain. Le romancier ou le poète, confronté à une explosion de la production littéraire de masse, se forge un destin plus anonyme. Il se révèle parce qu'il porte en lui une irrépressible véhémence qui lui interdit de se taire. Devant l'affrontement que se livrent constamment sous nos yeux les forces du silence et de la parole, il est vrai que l'ordre établi, le conformisme social, tous les «Créon» du monde ont choisi leur camp: ils préfèrent ceux qui se taisent. Mais ceux qui parlent ne sont pas forcément pour la révolution. Voilà bien peut-être l'illusion que ne portent plus les écrivains nés après la guerre.

E. B.

<sup>1</sup> Comité de rédaction: Henri Deblüe, Michel Dentan, Jean-Pierre Schlunegger, Yves Velan, Georges Wagen.

DOMAINE PUBLIC

### Au 8 janvier!

Comme prévu, ce numéro 573 de «Domaine Public», tout à fait exceptionnellement en début de semaine.

Malgré les perturbations postales parfaitement compréhensibles en ces jours de «fêtes», nous tenions à ce petit signe qui nous permet de passer d'une année à l'autre en votre compagnie.

Prochain numéro, la rentrée, «Domaine Public» 574, parution le 8 janvier. A bientôt.

PS. Rappel: si vous aviez oublié un cadeau, dans la fièvre de Noël, nous restons à votre disposition — une simple carte postale... ou même plus simplement au dos du bulletin de versement (Fr. 48.— pour un abonnement d'un an, prix inchangé!) la mention du cadeau avec le nom et l'adresse complète de l'heureux bénéficiaire, et nous nous chargeons du reste. Bonne année.